

Centre Régional de la Propriété Forestière PROVEMINE AMPRIS CÔTE D'AZUR

Mairie Service Urbanisme BP 161 83992 SAINT TROPEZ Cedex

Marseille, le 17 Septembre 2018

N/Réf. PT/CH-A18130

Objet: Abrogation partielle du PLU parcelle BA 442

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la consultation pour avis des personnes associées, vous nous avez transmis le dossier du PLU de votre commune.

Par la présente, je vous accuse réception de ce courrier en date du 30 Juillet 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments très distingués.



7, impasse Ricard Digne 13004 MARSEILLE Tél: +33 (0)4 95 04 59 04

E-mail: paca@crpf.fr - www.cnpf.fr/paca

